



Le PQADME une occasion à saisir !



DEPUIS TROP longtemps, au Québec, nous, les médecins de famille, devons travailler sans avoir accès aux outils permettant une pratique optimale, dynamique et stimulante. L'accès à un dossier médical électronique (DME) a manqué au cours de la dernière décennie. Nous avons, avec raison, revendiqué avec insistance cet outil essentiel. Nos efforts, heureusement, n'ont pas été vains. En effet, tous les médecins québécois ont maintenant accès à un véritable DME qui fonctionne et pour lequel la Fédération a négocié des conditions

d'adhésion qui nous semblent fort intéressantes.

La balle est donc maintenant dans le camp du corps médical afin qu'il embarque en grand nombre dans le train de l'informatisation. Les avantages sont nombreux et non négligeables : potentiel de productivité accrue, frais de cabinet à la baisse, simplification de la pratique, diminution du risque d'erreurs médicales, etc. Par ailleurs, les inconvénients sont pratiquement inexistantes. Oui, il y a bien là parfois une gestion ardue du changement, mais des modalités financières intéressantes ont été négociées pour faciliter la transition à cet égard et des formations pertinentes seront offertes dès cet automne afin d'accompagner les omnipraticiens dans cette aventure. Dans ce contexte, la table est mise pour une adhésion importante à ce DME si longtemps attendu.

Le cahier spécial qui suit contient une quantité importante d'information au sujet du Programme québécois d'adoption des dossiers médicaux électroniques (PQADME). Bon nombre de questions y trouveront sûrement une réponse satisfaisante. Je vous invite donc à le parcourir avec attention et surtout à adhérer en grand nombre à ce programme porteur d'une pratique médicale simplifiée et encore plus intéressante.

Le président,
Dr Louis Godin